

# PRIX NATIONAL NORBERT SÉGARD 2018



de la création d'entreprises  
technologiques innovantes

Sous l'égide de

Fondation  
de  
France

## RÈGLEMENT

### 1. OBJECTIF

Le **PRIX NATIONAL NORBERT SÉGARD** a pour objectif de **promouvoir et de favoriser** la création d'entreprises technologiques innovantes sur le territoire national.

Ce Prix récompense **des projets** – nouveau procédé et/ou nouveau produit et/ou nouveau service - portant sur des **thématiques innovantes** débouchant sur des **applications** dans l'Industrie, les Services et répondant à de **grands enjeux sociétaux** – santé, numérique, développement durable, matériaux, énergie, transport, etc...– et **humanistes** – place et rôle de l'homme dans l'entreprise et la société, éthique de la responsabilité, etc.

### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET RÉCOMPENSES

Le **PRIX NATIONAL NORBERT SÉGARD** s'adresse aux **Elèves-Ingénieurs**, aux **Ingénieurs**, aux **Masters scientifiques** et aux **Docteurs en sciences** de **moins de 35 ans au 31 décembre 2017** - quel que soit la nationalité, le statut ou la situation professionnelle, sous réserve de remplir les conditions légales et réglementaires requises pour la création d'une entreprise en France.

Il récompense le **porteur du projet** qui s'engage dans **la création effective** d'une entreprise technologique innovante.

Le **montant de la contribution financière** attribué au lauréat est de **15.000 Euros** en un seul versement. Des contributions financières spéciales variant de **3.000 à 5.000 Euros** peuvent être attribuées par décision du jury en fonction de la qualité des projets présentés à l'oral.

Ces contributions financières permettent au candidat de financer le démarrage de l'entreprise : entreprise en cours de création ou **créée depuis moins de 36 mois** et **n'ayant pas réalisé de levées de fonds ou de chiffres d'affaires significatifs**.

### **3. CALENDRIER ET PROCESSUS DE SÉLECTION**

---

Le **PRIX NATIONAL NORBERT SÉGARD** est lancé le **10 Septembre 2017**.

Le **processus de sélection** comprend **2 étapes**.

#### **1.1 Une pré-sélection sur dossier comprenant :**

- Un **formulaire d'inscription** (XLS) avec les éléments clés du dossier.
- **Deux lettres de recommandation** (PDF) émanant de personnalités du domaine concerné mais non impliquées directement dans le projet (lettres futurs clients, etc.).
- Une **présentation générale du projet** (PDF) de 10 pages maximum : le point **4** ci-dessous en définit les éléments constitutifs.

Les fichiers XLS et PDF devront être dénommés « **Nomcandidat\_Intituléprojet** »

**Le dossier complet tel que défini ci-dessus sera adressé pour le :**  
**vendredi 10 Novembre 2017** au plus tard à : [prix-national@norbert-segard.org](mailto:prix-national@norbert-segard.org)

#### **1.2 Une sélection définitive après une présentation orale du projet à Lille :**

Les candidats retenus après la pré-sélection sur dossier seront invités à venir présenter leur projet devant un **jury** de sélection les **16 et 17 Janvier 2018**.

La Fondation Norbert Ségard ne prend pas en charge les frais de déplacement.

**Le jury** est composé **d'experts** du monde scientifique, technologique et de l'enseignement supérieur ainsi que de personnalités compétentes dans les domaines de la création et du financement d'entreprises technologiques innovantes, de la valorisation de la recherche et du transfert de technologies. Les délibérations sont confidentielles et discrétionnaires. Le jury est souverain et n'a pas à justifier ses décisions.

**Formulaire d'inscription**



## **4. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET**

---

La **note de présentation générale du projet** de **10 pages** maximum comprendra les **3 parties suivantes** qui constituent chacune **un critère d'appréciation** :

### **4.1 Une description des compétences du candidat et de l'équipe**

- **Les formations spécialisées suivies** : filières entrepreneuriales et/ou commerciales, modules de connaissance de l'entreprise et tous autres aménagements de son cursus de formation. Le candidat précisera les diplômes obtenus ou en cours d'obtention : double diplôme ingénieur/management, thèse, expérience internationale etc....
- **La méthodologie mise en œuvre** pour la structuration et l'élaboration de son projet : les relations avec les organismes dédiés à la création d'entreprises (pépinières d'entreprises, incubateurs technologiques, laboratoires de recherche...), les soutiens industriels, les participations et les résultats aux différents concours relatifs à la création d'entreprises.
- **L'argumentation sur ses motivations et ses ambitions** pour la création d'entreprises technologiques innovantes. Le candidat exprimera les raisons de son choix et les enjeux poursuivis. Il mettra en avant les éléments pour lesquels il pense que son projet mérite d'être retenu par la Fondation Norbert Ségard.

### **4.2 Une présentation concise du projet technologique**

- L'objectif scientifique et technologique du projet
- Le caractère innovant du projet en termes de rupture technologique
- La spécificité du projet par rapport à l'état de l'art du domaine scientifique concerné
- L'impact sociétal, environnemental, économique du projet
- Le niveau d'avancement : prototype, présérie industrielle...
- Le processus de fabrication
- Le coût du produit
- La protection de la propriété intellectuelle envisagée et les démarches engagées
- La prise en compte des éléments légaux : normes, certifications, marquages...

### **4.3 Une projection réaliste de la mise en œuvre de l'entreprise.**

- les différentes étapes, leur calendrier de réalisation, les chiffres d'affaires correspondants
- Le mode de management envisagé, l'équipe constituée ou projetée
- Les partenariats établis aux plans industriels, scientifiques, technologiques, administratifs, juridiques, règlementaires....
- L'étude de marché réalisée ou envisagée, les marchés visés
- Le business plan (années...) : les investissements projetés, la mise en œuvre des financements nécessaires et leur provenance.
- Le plan marketing envisagé et le modèle économique projeté
- Les soutiens financiers déjà obtenus
- Les potentialités de réussite et de développement en termes de produits, de services...
- la progression des emplois et des qualifications correspondantes

## 5. ENGAGEMENT DES LAUREATS

---

Chaque **lauréat** s'engage à :

- **S'investir** personnellement de façon active dans l'aboutissement de son projet
- **Faire savoir** qu'il a été lauréat du Prix national Norbert Ségard ou a été primé par la Fondation Norbert Ségard
- **Participer** à des actions de promotion et de communication de la Fondation Norbert Ségard relatives à la création d'entreprises technologiques innovantes
- **Autoriser** la Fondation Norbert Ségard à publier leur nom, prénom et adresse électronique ainsi qu'une brève description de leur projet dans le cadre des actions d'information et de communication liées au Prix national Norbert Ségard, y compris leurs sites internet sans pouvoir prétendre à aucun droit, quel qu'il soit.

**Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.**

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :**

Jean-Paul Ségard [jp.segard@norbert-segard.org](mailto:jp.segard@norbert-segard.org) 06 25 77 22 40

Antoine Guillon [antoine.guillon@norbert-segard.org](mailto:antoine.guillon@norbert-segard.org) 06 36 84 18 06

Amélie Nollet [amelie.nollet@norbert-segard.org](mailto:amelie.nollet@norbert-segard.org) 06 65 05 55 00

